

La Section Nationale des RETRAITÉS des Services Publics et des Services de Santé FORCE OUVRIÈRE

APPEL A LA MOBILISATION GÉNÉRALE DE TOUS LES RETRAITÉS

La Commission administrative de la Section Nationale des Retraités des Collectivités locales de la Fédération Nationale des Personnels des Services Publics et des Services de Santé FO s'est réunie le 6 novembre 2019, au siège de la Fédération, 153/ 155, rue de Rome, 75017 PARIS.

Elle a discuté de la situation actuelle exceptionnelle au vu de la volonté du gouvernement et du patronat d'aller jusqu'au bout dans la destruction des conquêtes sociales : Code du Travail, assurance chômage, statut de la fonction publique, privatisations, assurance maladie/hospitalisation, ... retraites.

Le gouvernement avance à marche forcée dans la casse des droits collectifs des salariés.

Il veut instaurer un régime universel par points liquidant les régimes particuliers dont la CNRACL et ainsi faire baisser brutalement le montant des pensions.

Face à l'entêtement d'un gouvernement qui continue à opposer la répression aux grèves et aux manifestations, l'appel à la grève illimitée, à partir du 5 décembre dans la RATP, dans les transports, a ouvert une perspective claire et enthousiasmante, qui correspond à l'état d'esprit de tous salariés, chômeurs et des retraités. Comme les récentes grèves à la SNCF, des pompiers et dans les urgences démontrent la volonté des salariés de ne plus accepter ces attaques.

Les salariés ne veulent plus de journées d'action, ils voient dans la perspective d'un appel à la grève interprofessionnelle la possibilité de faire reculer le gouvernement et mettre un coup d'arrêt à la spirale mortifère des contre-réformes.

De même les retraités ont fait l'expérience que malgré leur importante mobilisation, leurs nombreuses manifestations pourtant dans un cadre intersyndical, le gouvernement reste sourd à leur cri d'angoisse et à leurs revendications.

En effet, ils ont répondu à l'appel des 9 à Paris (5.000 personnes sous la pluie), à Marseille, à Lyon, Montpellier... à Lille à Ajaccio, à Brest, à Metz ... ; ils se sont rassemblés par dizaines de milliers n'acceptant plus de voir laminer leur pouvoir d'achat, années après années.

Contrairement à ce que le gouvernement voudrait nous faire croire : les retraités actuels seront impactés par la réforme puisqu'il veut diminuer le poids des pensions dans le PIB et puisque la valeur du point baissera au gré des nécessités.

C'est pourquoi la Commission administrative de la Section Nationale des Retraités, souscrit pleinement aux récentes résolutions unanimes du Comité Confédéral National de notre Confédération, du Comité National de la Fédération des Personnels des Services Publics et des Services de Santé et du Comité Exécutif de l'UCR-FO.

L'organisation concrète de la grève et de la mobilisation a commencé.

Dans les établissements hospitaliers, les EHPAD, les collectivités territoriales, comme dans toute la fonction publique et le secteur privé.

Les syndicats FO ont commencé à réunir les assemblées générales des personnels, discuter, décider et préparer la grève, dans l'unité partout où cela est possible.

Les appels unitaires à la grève reconductible se multiplient dans de nombreux secteurs.

De même, dans les départements, les sections de retraités FO sont dans l'organisation de cette mobilisation.

C'est pourquoi la Section Nationale des Retraités :

- Appelle les sections départementales des retraités hospitaliers et territoriaux, au côté de leurs groupements départementaux et des unions départementales, à s'engager de toutes leurs forces pour aider leurs camarades et les salariés actifs à la préparation des mobilisations et des grèves à compter du 5 décembre prochain pour mettre en échec le projet Macron-Delevoe,
- Décide de prendre contact avec les sections nationales des retraités des fédérations santé et services publics des 9 pour, dans le cadre de l'orientation définie par les différentes résolutions de nos instances, contribuer à la mobilisation unitaire exiger ensemble pour :

**RETRAIT DU PROJET MACRON-DELEVOYE SUR LES RETRAITES
NON A LA RETRAITE PAR POINTS
MAINTIEN DE LA CNRACL ET DE TOUS LES RÉGIMES EXISTANTS
MAINTIEN DU CALCUL SUR LA BASE DE L'INDICE DÉTENU DEPUIS 6 MOIS
MAINTIEN DE LA CATÉGORIE ACTIVE
REVALORISATION IMMÉDIATE DES RETRAITES ET PENSIONS
DES SECTEURS PRIVÉ ET PUBLIC**